



« Finissez donc d'entrer... »

C'est sur cette invitation à laquelle on ne pouvait résister que, dans le Périgord de Christian Signol, on vous accueillait quand vous frappiez à une porte...

Depuis le 15 septembre, les habitués de l'A.R.S.B. ont retrouvé le chemin des diverses activités.

Les nouveaux « arrivants » cherchent encore ce qui, dans notre programme, serait le plus adapté à leurs besoins et à leurs envies selon leurs possibilités.

Mais quel que soit notre choix, nous venons avant tout pour partager un moment de détente et de convivialité.

Alors, « finissez donc d'entrer ! »

Antoinette

## Ce qui vous attend à l'A.R.S.B. en ce début d'année :

- 9 octobre, vous aurez le choix entre le 1<sup>er</sup> CODERS de cette saison à Brétignolles-sur-mer et un concours de belote organisé par Anne-Marie, dans la salle de la Grand'Rue. En ce qui concerne le CODERS, vous avez la possibilité de pratiquer une activité sportive de votre choix (rando, tennis rebond, danse, tennis de table, gym...) le matin, de pique-niquer, sous couvert, en toute amitié, puis l'après-midi de continuer avec d'autres activités sportives, de jouer aux jeux de société, et même pour cette fois, de visiter le site de Vendée Miniatures.

En cours d'année, d'autres sorties du CODERS seront proposées, organisées par le comité départemental, dans le même ordre d'idée : un peu de sport le matin, un repas en commun, animations culturelles, musicales ou de détente l'après-midi. Sitôt les dates connues, elles vous seront communiquées, au moyen de cette gazette, ou affichées dans la salle de sport et dans la salle de la Grand'Rue.

- Le 19 octobre : concert de « L'Écho de l'Océan », notre chorale, dans l'église de Beauvoir-sur-mer à 15h00. La chorale « Chœur Joie Yeu » de l'Île d'Yeu se joindra à nous pour interpréter un programme de variétés. L'entrée sera gratuite mais une corbeille passera à l'entracte et sera à votre disposition à la sortie afin de manifester votre participation aux travaux nécessaires à l'église.



- Le 4 novembre : l'Assemblée Générale à 14h30, salle de la Grand'Rue. Cette année, les élections sont prévues : celles et ceux qui souhaiteraient participer au conseil d'administration, prendre des responsabilités et s'investir au sein de l'association sont invités à se faire connaître auprès d'Antoinette (02.51.49.86.25) avant le samedi 18 octobre 2014 impérativement, afin de clôturer les listes. Les bulletins seront distribués à partir du 20 octobre dans vos boîtes aux lettres ou par internet ou encore à votre disposition auprès des animateurs.

- Le 14 décembre, un autre concert sera donné pour Noël dans l'église de St-Gervais.

- Le 20 janvier 2015 : ce sera la galette des rois... et puis... et puis... d'autres manifestations qui vous seront signalées lors d'une prochaine gazette.

## Ça s'est bien passé !

- Les mercredis d'été n'ont pas rencontré le succès escompté. Les temps changent, les habitudes aussi. Seront-ils maintenus l'année prochaine ?

- Les sorties du dimanche commencent dès le 5 octobre au potager extraordinaire de la Mothe-Achard. Puis, le 16 novembre, à Brem-sur-mer le matin et à La Chaume l'après-midi.

- Le 7 décembre à Beaulieu-sous-la Roche avec le marché de Noël l'après-midi. Responsables de ces sorties : Madeleine André (02.51.68.70.49) et Yvonne Billon (02.51.68.60.55).



*Et c'est parti pour une année... au moins !*

**Les activités sportives et de loisirs** sont réparties de bon pied, **mais certains participants n'ont toujours pas fourni la totalité des documents nécessaires à leur inscription !** Les licences ne sont valables que du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août. Septembre permet le renouvellement des documents. **Au-delà, vous n'êtes plus assurés** et nous... guère rassurés !...

**Les instructions de la Fédération Française de la Retraite Sportive nous sont parvenues à ce propos.** Soyez compréhensifs et faites en sorte que si vous participez aux activités, vous ayez régularisé votre situation ! Toutefois, il est possible de s'inscrire toute l'année. Tout participant doit être inscrit, donc assuré.